

# COMMUNE D'ICOGNE

## COMPTES

### 2011

## RAPPORT DU PRESIDENT

**Chères Citoyennes, Chers Citoyens,**

**Les comptes 2011 que nous vous présentons ont été acceptés par le Conseil en séance du 15 mai 2012.**

La marge d'autofinancement après amortissements est de Fr. 1'423'176,56

Les amortissements se montent à Fr. 675'340,55

La marge d'autofinancement avant amortissements est de Fr. 2'098'517,11

Les investissements nets se montent à Fr. 1'354'195,13

L'excédent de financement est de Fr. 744'321,98.

La dette financière de notre Commune se monte au 31 décembre 2011 à

Fr. 1'357'694,10, en diminution de Fr. 135'090,25 par rapport à 2010, soit 9,05%.

Il est à relever que les résultats de ces comptes historiques proviennent de deux facteurs bien précis, à savoir les augmentations enregistrées sur les impôts sur les gains immobiliers, sur le revenu, ainsi que sur les personnes morales.

Grâce à ces résultats et à une gestion équilibrée, la fortune nette de la Municipalité a augmenté de Fr. 1'423'176,56 par rapport au 31 décembre 2010 pour atteindre Fr. 9'279'055,27 au 31 décembre 2011.

Tous les investissements ont été financés par nos liquidités.

Le résultat des comptes 2011 est supérieur à celui de 2010 et peut être qualifié de très bon.

## **02 ADMINISTRATION GENERALE**

Du personnel temporaire a dû être engagé pour palier l'absence du Secrétaire pour cause de maladie.

Le personnel de l'Administration a été renforcé lors du second semestre de l'année. A cet effet du matériel de bureau supplémentaire a été acquis.

De nouvelles commissions ont été créées et de nombreuses heures ont été effectuées par les membres des différentes commissions.

Les frais de recouvrement sont malheureusement en forte augmentation.

Les excellents résultats de ces dernières années ont provoqué une augmentation de nos impôts.

## **100 CADASTRE, POIDS ET MESURES**

Les frais de relevé des nouveaux bâtiments varient selon le nombre de constructions terminées durant l'année comptable.

## **120 JUGE DE COMMUNE ET CHAMBRE PUPILLAIRE**

L'activité de ces services reste soutenue.

## **21 ECOLES PUBLIQUES**

Les nouvelles directives émises par l'inspectorat des finances pour la comptabilisation des traitements du personnel enseignant sont désormais appliquées. Les dépenses de ce service est contributaire notamment du nombre d'élèves inscrits dans nos écoles.

## **33 PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES**

Les festivités du 25<sup>ème</sup> anniversaire du Centre du village, qui n'avaient pas été portées au budget se sont élevées à Fr. 48'300,85.

## **390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Une rétrocession d'un solde de Fr. 11'757,-- perçu en trop ces dernières années a été effectuée.

## **4 SANTE**

Les dépenses de ce secteur sont stables.

## **5 PREVOYANCE SOCIALE**

Les mesures en faveur des handicapés facturées par l'Etat du Valais sont dépendantes des travaux exécutés. Il en est de même pour le fonds cantonal pour l'emploi.

Les subventions pour les crèches et les UAPE sont en forte augmentation et suivent en cela les besoins de notre population. L'unité de Lens fonctionne depuis la rentrée scolaire 2011/2012.

Les aides sociales consenties restent élevées.

Il convient de préciser ici que notre administration suit avec toute l'attention voulue l'évolution de la situation dans ce domaine. Certaines avances ont ainsi pu être récupérées et figurent dans les comptes.

## **620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES**

La réfection de l'éclairage public, notamment dans le secteur des Essampilles-Crans-Sapins, a été effectué.

De nombreuses réfections de routes ont été exécutées.

La signalisation routière a été améliorée en différents endroits

Une attention particulière a été apportée à l'embellissement du village et du personnel temporaire spécialisé a été engagé pour renforcer l'équipe des travaux publics.

Les frais de balayage et d'entretien des véhicules ont été supérieurs aux montants prévus au budget.

## **700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Les achats et les ventes d'eau pour l'enneigement artificiel ont été nettement moins importantes que lors des hivers précédants.

Le service reste cependant bénéficiaire ce qui nous permet de rembourser les pertes des années antérieures.

## **701 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Le déficit de ce service est de Fr. 55'268,20.

La mise en place du PGEE modifiera le règlement de ce service tel qu'il a été rédigé par le Conseil.

Le Conseil analysera les propositions du bureau d'ingénieurs chargé de l'établissement de notre PGEE afin de finaliser le règlement.

## **720 TRAITEMENT DES DECHETS**

Les charges de ce service sont pour l'instant maîtrisées.

Un bénéfice de Fr. 22'768,73 a été enregistré.

## **770 PROTECTION DE LA NATURE**

Les travaux d'éradication des espèces envahissantes se poursuit en collaboration étroite avec le Triage forestier.

## **790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le Service technique a été renforcé par M. Jérôme Bétrisey qui a été engagé dès le 1<sup>er</sup> mai 2011 en remplacement de M. Firmin Bagnoud qui a fait valoir son droit à la retraite.

La commission de sauvegarde du Vieux-Village a terminé ses travaux d'inventaire. Elle a soumi au Conseil un projet qui est en cours d'examen.

### **830 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT**

Les éclairages de Noël ont été remplacés par des équipements moins gourmand en énergie.

L'encaissement de la TPT se monte à Fr. 24'465,75. Ce montant est versé intégralement à CMT.

Les T.P. ont effectués de nombreuses heures pour la réfection du couvert de la Place de la Scie.

### **860 ELECTRICITE**

Les redevances hydrauliques se montent à Fr. 453'680,--, en légère augmentation par rapport à 2010. (+20'924,80).

### **900 IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES**

Les recettes d'impôts suite aux taxations définitives 2009 et 2010 ont été globalement supérieures à nos attentes malgré l'augmentation de l'indexation qui est passée de 140 à 160% au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

L'indexation a été portée à 170% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### **901 IMPOTS PERSONNES MORALES**

Les recettes d'impôts suite aux taxations définitives 2008, 2009 et 2010 ont été plus élevées que prévues lors de l'établissement du budget.

## **Investissements**

### **029 ADMINISTRATION GENERALE**

L'achat de matériel et de logiciel informatique a été finalement moins important que prévu lors de l'élaboration du budget.

### **140 POLICE DU FEU**

Les travaux pour l'alimentation eau eau de défense contre l'incendie à la Zone industrielle se sont élevés à Fr. 263'555,45.

### **330 PARCS PUBLICS**

Les travaux de réfection de la Place des Moulins sont achevés.

La rénovation des installations sportives du Centre du village s'est montée à Fr. 279'865,30.

### **340 ACCM – INVESTISSEMENTS PROPRES**

Les investissements comptabilisés concernent les constructions du Manège et du Driving ainsi que les études d'Ycoor et de la Moubra. Tous les investissements de l'ACCM ont été acceptés par l'Assemblée des Délégués.

### **540 UAPE LENS**

La participation de notre Commune à la construction de la nouvelle UAPE est de Fr. 94'871,70.

## **610 ROUTES CANTONALES ET NATIONALES**

Les travaux exécutés ont été inférieurs à ceux prévus au budget qui nous est transmis par le Canton.

## **620 ROUTES COMMUNALES**

Les travaux de modification du carrefour Vuèbes-Marune-Route cantonale sont terminés. La participation du canton a été plus élevée qu'annoncée.

La place de rebroussement de Vuèbes a été exécutée. Reste à effectuer les travaux de gourdonnage.

## **621 PARKINGS ET PLACES DE PARC**

La participation de la Municipalité à la création de places de parcs au Couvert de la Scie est de Fr. 48'501,60.

## **700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

La modification du réseau d'eau dans le Secteur des Essampilles a été entreprise.

Le nouveau répartiteur de Plans-Mayens est en fonction. C'est un outil essentiel à la gestion rationnelle de l'eau sur les 4 Communes de la Grande Bourgeoisie de Lens.

## **710 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Des réseaux privés ont été repris par la Municipalité.

Notre Step est classée dans les 3 premiers rangs du canton en terme d'efficacité.

## **712 EVACUATION DES EAUX DE SURFACE**

Le réseau d'eau claire des Vernasses a été renforcé.

Un concept de gestion des rejets des eaux de surface de la zone Prés de Crans a été établi en collaboration avec la Commune de Lens..

## **720 TRAITEMENT DES DECHETS**

Une étude pour l'agrandissement de la décharge de matériaux inertes est en cours.

## **801 IRRIGATION**

Les réseaux de Dêjôt la Tsapella et de Chorétiège ont été modifiés.

